

Rôle de la séance publique du 04/07/2025 à 09h00

Président : Monsieur GASPON
Assesseurs : Monsieur COIFFET et Monsieur PONS
Greffière : Madame PETTON

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

01) N° 2401385 **RAPPORTEUR : M. COIFFET**

Demandeur M. B Pape Counda Me BLANC
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Pape Counda B contre le jugement n°2105014 du 12 mars 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 16 février 2021, prise sur recours formé contre la décision du 10 juin 2020 du préfet de la Haute-Savoie, par laquelle le ministre de l'intérieur a rejeté sa demande de naturalisation.

02) N° 2401916 **RAPPORTEUR : M. COIFFET**

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR
Défendeur M. H Aboubacar Tony Me LE ROY

Requête du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2308752 du 7 mai 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, d'une part, à la demande de M. Aboubacar Tony H et Mme Ramata S, agissant en leur nom et en qualité de représentants légaux de l'enfant mineure Hery Rahyna Rokia H, annulé la décision implicite née le 22 avril 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours dirigé contre la décision du 20 décembre 2022 de l'autorité consulaire française à Abidjan (Côte d'Ivoire) refusant à l'enfant Hery Rahyna Rokia H la délivrance d'un visa d'entrée et de long séjour en France en qualité de membre de famille de bénéficiaire de la protection subsidiaire et, d'autre part, enjoint au ministre de l'intérieur et des outre-mer de délivrer à l'enfant Hery Rahyna Rokia H le visa sollicité dans un délai de deux mois à compter de la notification du jugement.

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

03) N° 2401997

RAPPORTEUR : M. COIFFET

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Défendeur M. B Housseem Eddine

Me BERRADIA

Requête du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2307928 en date du 29 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, d'une part, à la demande de M. Housseem Eddine B , annulé la décision née le 9 mai 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France, saisie d'un recours administratif préalable obligatoire formé contre la décision de l'autorité consulaire française à Annaba (Algérie) refusant de lui délivrer un visa dit « de retour » a, à son tour, implicitement refusé de délivrer le visa sollicité ; et, d'autre part, enjoint au ministre de l'intérieur et des outre-mer de délivrer à M. Housseem Eddine B le visa sollicité dans un délai de deux mois à compter de la notification du jugement.

04) N° 2402229

RAPPORTEUR : M. COIFFET

Demandeur Mme N Carine

SCP CLEMANG &
ASSOCIES

M. L Mardochée

SCP CLEMANG &
ASSOCIES

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de Mme Carine N contre le jugement n°2308102 du 3 juin 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision implicite du 6 mai 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours formé contre la décision du 28 février 2023 par laquelle l'autorité consulaire française à Kinshasa (République démocratique du Congo) a rejeté la demande de visa long séjour de l'enfant Mardochée L au titre de la réunification familiale.

Rôle de la séance publique du 04/07/2025 à 09h15

Président : Monsieur GASPON**Assesseurs** : Monsieur COIFFET et Monsieur PONS**Greffière** : Madame PETTON

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

01) N° 2403292 **RAPPORTEUR : M. PONS**

Demandeur	M.	M	CHRISTOPHE	SELARL DELLIN ASSOCIES
Défendeur			LA POSTE	HMS AVOCATS

Requête de M.Christophe M contre le jugement n°2202400 du 25 septembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Caen a rejeté sa requête tendant à l'annulation de la décision du 6 octobre 2022 par laquelle le directeur général de la société La Poste a prononcé à son encontre la sanction de révocation.

02) N° 2403293 **RAPPORTEUR : M. PONS**

Demandeur	M.	S	ANTOINE	SELARL DELLIN ASSOCIES
Défendeur			LA POSTE	HMS AVOCATS

Requête de M. Antoine S contre le jugement n°2202380, 2300034 du 25 septembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Caen a, d'une part, rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 21 mars 2022 par laquelle l'inspectrice du travail a refusé de lui accorder l'autorisation de licencier pour motif disciplinaire M. S, ensemble la décision implicite de rejet de son recours hiérarchique et d'autre part, l'annulation de la décision du 5 décembre 2022 par laquelle le ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion a retiré sa décision implicite de rejet du recours hiérarchique exercé contre la décision de l'inspectrice du travail du 21 mars 2022, a annulé cette dernière décision et a autorisé son licenciement.

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

03) N° 2403390

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur	M.	R	GUY	SELARL EBC AVOCATS
Défendeur	COMMUNE DE LANGRUNE SUR MER			SELARL JURIADIS

Requête de M.Guy R contre le jugement n°2201093, 2201365, 2301070 du 4 octobre 2024 par lequel le tribunal administratif de Caen a rejeté sa demande tendant à l'annulation, d'une part, de la décision du refus de congé pour invalidité au titre de l'affection du poignet droit, de la décision implicite et l'arrêté en date du 23 mai 2022 portant refus de congé pour invalidité temporaire au service au titre de la même affection, et d'autre part, enjoint à la commune de Langrune sur Mer de procéder à un nouvel examen et régulariser sa situation administrative.

04) N° 2400785

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			
Défendeur	M.	A	Khaled	CABINET POLLONO

Requête du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2309218 en date du 19 février 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, d'une part, à la demande de M. Khaled A , annulé la décision du 21 avril 2023 par laquelle le ministre de l'intérieur et des outre-mer a refusé de lui délivrer un visa en vue de déposer une demande d'asile ; et, d'autre part, enjoint au ministre de l'intérieur et des outre-mer de délivrer à M. Khaled A le visa sollicité dans un délai d'un mois à compter de la notification du jugement.

05) N° 2401424

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur	M.	H	Juma Khan	Me DANET
	Mme	H	Sima Gol	Me DANET
	Mme	H	Atifa	Me DANET
	M.	H	Zakerya	Me DANET
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de Mme Sima Gol H et M. Juma Khan H , agissant tant en leur nom personnel qu'en qualité de représentants des enfants mineurs Omid H et Khatira H , Mme Atifa H et M. Zakeyra H contre le jugement n° 2309890 en date du 15 mars 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision implicite par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours préalable formé contre la décision de l'autorité consulaire française à Téhéran rejetant la demande de visas de long séjour pour Mme Atifa H , M. Zakeyra H et les jeunes Omid H et Khatira H au titre de la réunification familiale.

06) N° 2401664

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur	M.	B	Djamal	Me NETRY
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de M. Djamal B contre le jugement n° 2107440 du 17 mai 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision implicite du ministre de l'intérieur rejetant son recours contre la décision du 6 janvier 2021 par laquelle le préfet de l'Essonne a ajourné à deux ans sa demande de naturalisation.

Rôle de la séance publique du 04/07/2025 à 09h45

Président : Monsieur GASPON

Assesseurs : Monsieur COIFFET et Madame BOUGRINE

Greffière : Madame PETTON

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

01) N° 2401258 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur	Mme J sylvie	EDEN AVOCATS
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	

Requête de Mme Sylvie J contre le jugement n° 2200302 du 29 mars 2024 par lequel le tribunal administratif de Caen a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision portant modification de son rythme de travail révélée par un courriel du chef de détention en date du 4 octobre 2021 ainsi que la décision de la directrice du centre pénitentiaire de Caen en date du 6 décembre 2021 portant rejet de son recours administratif.

02) N° 2402314 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur	Mme A HELENE	SELARL AVOXA NANTES
Défendeur	AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANCAIS A L'ETRANGER	SCP GURY & MAITRE

Requête de Mme Hélène A contre le jugement n° 2001148 du 6 juin 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant d'une part, à l'annulation de la décision implicite par laquelle le directeur de l'agence française pour l'enseignement français à l'étranger a rejeté sa demande indemnitaire préalable et d'autre part, à la condamnation de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) à lui verser la somme de 114 879 euros en réparation de l'ensemble des préjudices subis à raison de la fin anticipée de son contrat d'expatriée, assortie des intérêts au taux légal à compter de la date de réception de sa demande indemnitaire préalable.

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

03) N° 2402633 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur MINISTERE DES ARMEES

Défendeur M. S Dominique

SCP IPSO FACTO
AVOCATS

Requete du Ministre des armées contre le jugement n° 2107635 du 18 juin 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé la décision en date du 28 avril 2021 de la commission de recours de l'invalidité en tant qu'elle porte rejet de la demande de M. S relative à la concession d'une pension militaire d'invalidité pour des "acouphènes gauches permantens" et enjoint le ministre des armées à prendre une nouvelle décision relative au taux d'invalidité de M. S en l'évaluant au taux de 20 %

04) N° 2403238 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur M. L Bruno

CABINET MDMH

Défendeur MINISTERE DES ARMEES

Requete de M. Bruno L contre le jugement n°2108258 du 18 juin 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 26 mai 2021 par laquelle la commission de recours de l'invalidité a rejeté sa demande tendant à la révision de sa pension militaire d'invalidité pour aggravation ; ordonner une mesure d'expertise médicale aux fins d'évaluation du taux d'aggravation de son affection ;

05) N° 2400770 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur M. S Babor Shah

CABINET POLLONO

Mme S Sonia

M. S Sahil

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Babor Shah S et Mme Sonia S agissant en leur nom et en qualité de représentants légaux de leurs enfants mineurs afin de voir infirmé le jugement n° 2310331 en date du 15 janvier 2024 du tribunal administratif de Nantes en ce qu'il n'assorti son annulation d'aucune injonction.

06) N° 2400783 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur M. D Mouhamed Saliou

Me BOURGEOIS

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Mouhamed Saliou D , agissant en son nom et pour le compte de l'enfant Hawa D contre le jugement n° 2300674 en date du 21 novembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 8 décembre 2022 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours dirigé contre la décision du 27 août 2022 de l'autorité consulaire française à Dakar (Sénégal) refusant à l'enfant Hawa D la délivrance d'un visa d'entrée et de court séjour en France.

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

07) N° 2403488 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur	Mme	C	Noura	Me DUPOURQUE
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de Mme Noura C épouse S contre le jugement n° 2101039 en date du 7 mai 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 15 novembre 2019 par laquelle le préfet de la Seine-Saint-Denis a déclaré irrecevable sa demande de naturalisation.

08) N° 2403489 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur	M.	S	Samir	Me DUPOURQUE
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de M. Samir S contre le jugement n° 2101082 en date du 7 mai 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 8 octobre 2020 du ministre de l'intérieur rejetant son recours contre la décision du 15 novembre 2019 par laquelle le préfet de la Seine-Saint-Denis a déclaré irrecevable sa demande de naturalisation.

09) N° 2500479 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur	M.	S	DJAMAL ABDOU NASSUR
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN		

M. Omar S demande à la cour d'annuler le jugement n° 2500204 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande pour tant sur l'annulation de l'arrêté du 10 janvier 2025 par lequel le Préfet du Morbihan l'a assigné à résidence et de condamner l'Etat à payer à son conseil la somme de 1500 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.